



## Compte-rendu du Comité Technique Local du 28 juin 2022

### Point sur le service relocalisé à Pont-Audemer



Après information donnée par Monsieur Biguey aux organisations syndicales (OS) de la décision gouvernementale de 3,5 % d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, FO DDFIP a choisi de se solidariser avec les 2 autres OS et de boycotter la réunion du CTL, à l'exception du point sur la relocalisation du SIE à Pont-Audemer (organisé en « duplex » téléphonique avec la DDFIP 78).

Monsieur Jean-Bertrand Biguey, qui pilote le projet côté DDFIP Eure a évoqué l'état des effectifs : 23 agents au 1<sup>er</sup> septembre car il manque 1 adjointe cadre A (alors même qu'un cadre A du département avait demandé le poste) et 1 contrôleur (car l'agent pressenti s'est désisté).

La direction a souhaité que le service relocalisé bénéficie dès son installation d'un important nombre de « sachants », qui sont essentiellement des agents de l'ex-SIE de Louviers. La direction n'envisage pas de recourir à des contractuels pour atteindre les 25 agents prévus. En septembre, il pourrait être question d'y affecter un des agents en fin de formation initiale à l'automne, sans aucune assurance.

Le service fonctionnera avec une montée en puissance par paliers (dossiers de RCTVA de moins de 2000€ puis jusqu'à 5000€ etc). La responsable du service, Catherine Allaix choisira l'organisation qui lui convient mais il est déjà question dans les pourparlers avec le département 78 de privilégier une répartition des tâches géographique plutôt que par compétence.

Il a été question aussi des fameuses cloisons non prévues sur un plateau-paysager qui accueillera jusqu'à 22 agents : suite au dernier CHS-CT, Arnaud Saint-Joanis a posé la question au bureau SPIB-2C sur la possibilité d'installer des cloisons pour le confort phonique des agents mais le bureau SPIB-2C (maître d'ouvrage des travaux de désamiantage et d'aménagement) a refusé cette installation. La directrice départementale n'est pas hostile à l'idée, mais après la fin des travaux d'installation.

Quant aux « entreprises emblématiques » que les SIE du département 78 souhaitent conserver, il s'agit des quelques grandes entreprises sensibles politiquement et listées (Peugeot, Renault, Airbus). Cette liste sera stable (pas de révision annuelle) mais évolutive si vraiment c'est nécessaire.



Sur le périmètre des missions transférées, 5 missions pourront faire l'objet de transfert (traitement des AVISIR, gestion de la CFE, des remboursements de crédits de TVA, de défaillance EO/TO) mais les missions pourront être évolutives en fonction du ressenti du service après 1 an de fonctionnement.

Sur le papier, tout est nickel (mobilier et matériel informatique flambants neufs, entente parfaite entre les équipes des DDFIP 78 et 27, négociation, adaptation de la charge de travail) mais il manque déjà 2 agents et l'installation du service s'est faite au détriment d'autres emplois dans la DDFIP 27, donc restons prudents...

La question posée sur l'avenir de l'antenne SIE (2 agents) de Louviers à Pont-Audemer alors que les postes n'étaient pas ouverts sur cette antenne aux derniers mouvements de mutation, la direction a répondu réfléchir à une solution dans le contexte d'un maintien accordé et maintenu jusqu'en 2025. La question est un vrai problème pour les agents sans doute (à 2 dans un service en travail à distance, la vie quotidienne ne doit pas être simple) mais c'est aussi une épine douloureuse dans le pied de la direction...

